

Rendement de jugement consultation sur internet ?

Par valye, le 22/03/2014 à 09:23

Bonjour,

Je suis passée devant le juge le 18 février contre mon proprietaire qui avait fait appel d une décision concernant un effacement de dette.

Le juge nous à informé que sa décision serait rendue le 19/03.

Pour le moment je suis en déplacement pendant encore un moment et je ne peux donc pas avoir mon courrier donc est ce possible de consulter un résultat d audience sur internet existe t il un site ou l on peut consulter ceci car je suis impatiente de connaître cette décision et mes horaires de travail ne me permette meme pas de pouvoir appeler le tribunal et je ne suis d ailleurs meme pas sur qu ils donnent ce genre d information au téléphone.

Merci par avance et bonne journée.

Par ravenhs, le 22/03/2014 à 21:03

Bonsoir,

Seuls les avocats peuvent consulter certains jugements par internet via un réseau privé

appelé le RPVA.

Pour le justiciable, deux solutions: attendre de recevoir la décision papier par la poste ou appeler le greffe pour demander le dispositif de la décision.

Bien cordialement.